

# AUTISME ET TED CENTRE DU QUÉBEC

Soutien, Représentation et Information dans votre région



## LE TOU'CHAT TOUT

DÉCEMBRE 2005



Les administrateurs et la permanence d'Autisme et TED Centre du Québec désirent vous transmettre ses meilleurs vœux pour Noël et la nouvelle année !

Sachez que votre présence, en tant que membre, partenaire ou bénévole de l'organisme, est importante pour ATEDCQ ! Elle dénote l'intérêt que vous accordez à l'autisme et aux autres troubles envahissants du développement.

Merci de vous informer et de participer à véhiculer de l'information au sujet de ces réalités.

Que cette période des Fêtes soit remplie de bonheur, de rires, de sourires, de moments partagés avec les personnes qui vous sont chères et de magie pour vous et vos proches !

Que la nouvelle année qui arrive voit la réalisation de plusieurs de vos rêves !

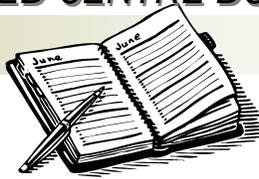


François L'Étoile, président

Danny Lauzière, coordonnateur



## À L'AGENDA



- Le centre de stimulation l'Envol, en collaboration avec ATEDCQ, présentera trois ateliers de communications pour des parents et intervenants oeuvrant auprès d'une clientèle 0-5 ans, les mardis 24 janvier, 28 février et 28 mars 2006. Tous les ateliers seront réalisés à l'Envol de Victoriaville (31, rue Lactantia). Il est à noter que seulement 20 personnes/atelier peuvent y assister....premier arrivé, premier servi !
- **CONFÉRENCE SUR LA SEXUALITÉ:** Le samedi 4 mars 2006, au CLSC Drummond (salle # 2), de 9 h à 12 h, Mme Carole Boucher, sexologue, du CSDI, viendra faire une présentation sur la sexualité des personnes présentant un trouble envahissant du développement et répondra, par le fait même, aux questions des personnes présentes. Nous vous suggérons de préparer quelques questions à l'avance !!!

Veuillez signifier votre présence à ces ateliers et/ou à la conférence en composant le (888) 477-0881. DANS LES DEUX CAS, TOUT VOUS EST OFFERT GRATUITEMENT ET DU CO-VOITURAGE EST POSSIBLE. BIEN VOULOIR LE SIGNIFIER LORS DE VOTRE INSCRIPTION. MERCI !!!

## MERCI !!!

Nous désirons remercier toutes les familles et intervenants qui ont pris de leur temps pour répondre à notre consultation sur vos besoins. Par ce geste, vous contribuez à faire avancer la cause.

La famille de M. Frédéric Tang s'est méritée un certificat cadeau d'épicerie de 50 \$ pour avoir répondu à cette consultation. *Félicitations et merci de votre implication !*

## RAPPEL-FORMATION SUR LES SCÉNARIOS SOCIAUX ET LES CONVERSATIONS EN BANDES DESSINÉES



DR Marie-Hélène Prud'homme, D.P.S., Psychologue, de la Clinique d'intervention et consultation en autisme (CICA) viendra présenter une conférence pour

Autisme et TED Centre du Québec le samedi 21 janvier 2006 au centre communautaire St-Pierre de Drummondville, 575, rue St-Alfred (9 à 16 h).

Cette formation portera sur les scénarios sociaux et les conversations en bandes dessinées. Offert en deux parties, elle permettra aux participants de comprendre le rationnel et l'efficacité des scénarios sociaux et des conversations en bandes dessinées auprès de la clientèle TED et fournira les outils nécessaires aux participants pour les développer dans leur pratique.

### COÛT D'INSCRIPTION (repas inclus)

- Membres "famille" d'ATEDCQ : 25 \$ /personne (10 \$ supplémentaire pour le deuxième parent)
- Membres "professionnel et corporatif" d'ATEDCQ: 75 \$/personne
- Non membres "famille" : 50 \$ /personne (10 \$ supplémentaire pour le deuxième parent)
- Non membres "professionnel et corporatif": 100 \$/personne

Vous pouvez vous inscrire en contactant la permanence de l'Association au (888) 477-0881

## MODIFICATION DES RESPONSABILITÉS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES

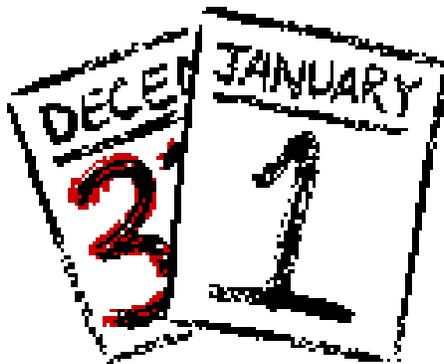
Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, a souligné l'entrée en vigueur, le 1er novembre, des articles 6 à 9 de la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur l'enseignement privé (2005, chapitre 16).



L'entrée en vigueur de ces articles aura pour effet de conférer de nouveaux pouvoirs au conseil d'établissement et de prévoir l'adoption, par la commission scolaire, d'une politique relative aux contributions financières assumées par les parents. "La décision du gouvernement permettra de mieux encadrer les frais qui sont exigés des parents par les commissions scolaires, les écoles et les centres de formation, et ce, en vue de la prochaine rentrée scolaire", a déclaré le ministre.

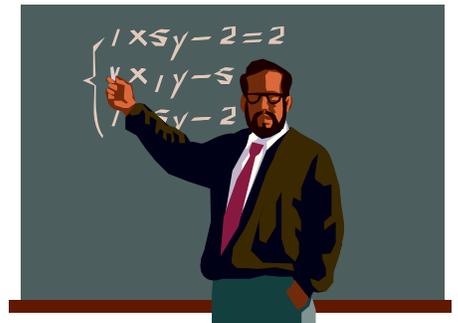
De façon plus précise, la Loi sur l'instruction publique a été modifiée de telle sorte que le con-

seil d'établissement d'une école ou d'un centre de formation professionnelle se voit conférer le pouvoir d'établir les principes d'encadrement du coût des documents qui ne sont pas gratuits et d'approuver la liste des crayons, papiers et autres objets de même nature qui ne sont pas mis gratuitement à la disposition des élèves en vertu de cette loi. Dans l'exercice de ses nouveaux pouvoirs, le conseil d'établissement devra tenir compte de la politique de la commission scolaire et de l'ensemble des frais exigés des parents. Selon le ministre, "ce mécanisme permettra de réduire les disparités qui existent actuellement au sein d'un même territoire en favorisant la tenue de débats locaux et régionaux".



Ainsi, au cours des prochains mois, chacune des commissions scolaires du Québec adoptera, si ce n'est déjà fait, une politique sur les frais exigés des parents et le conseil d'établissement de chacune des écoles se basera sur cette

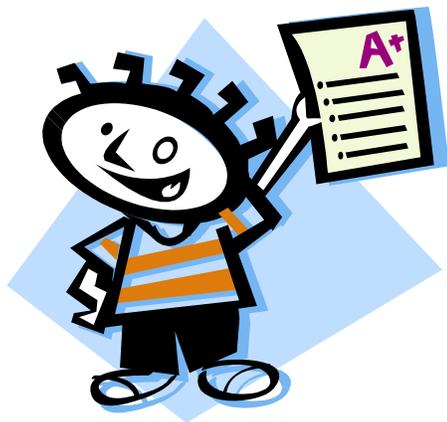
politique afin d'approuver la liste des articles scolaires qui pourront être demandés aux élèves lors de la rentrée de septembre 2006.



En février 2004, un groupe de travail a été chargé d'examiner la question des frais exigés des parents. Ce groupe était composé de représentants des parents, des directions d'établissement, des commissions scolaires et du ministère de l'Éducation. Il a recommandé que les responsabilités du conseil d'établissement en matière de frais exigés des parents soient mieux cernées. Pour ce faire, il proposait notamment que de nouveaux pouvoirs soient confiés à celui-ci relativement au contrôle de ces frais. Les modifications législatives, qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre, ont été adoptées à la suite de cette recommandation.

## UNE ÉCOLE POUR ENFANTS AUTISTES AU BORD DE LA CATASTROPHE

La Presse  
Nouvelles générales,  
jeudi 10 novembre 2005, p. A1  
Par Mme Marie Allard



Depuis la rentrée scolaire, le personnel de l'école de l'Étincelle a subi 721 agressions de la part des élèves. Soit 163 morsures, 61 coups, 109 égratignures et 388 autres blessures. Sans compter les attaques des enfants entre eux ou leur... automutilation. Cette école spéciale, qui accueille les cas lourds d'autisme de l'île de Montréal, est au bord de la catastrophe.

Le nombre total de blessures causées au personnel par les enfants est passé " d'environ 200 " par an " à 721 pour les deux premiers mois de la présente année scolaire ", note un rapport de la CSST daté du 1er novembre.

L'école ne compte pourtant qu'une centaine d'élèves âgés de 4 à 12 ans. " Nous constatons que

le personnel doit ici se contenter d'éteindre les feux de plus en plus nombreux ", indique l'inspectrice Dominique Benjamin de la CSST, qui a répondu à l'appel au secours des employés.

### Manque de budget

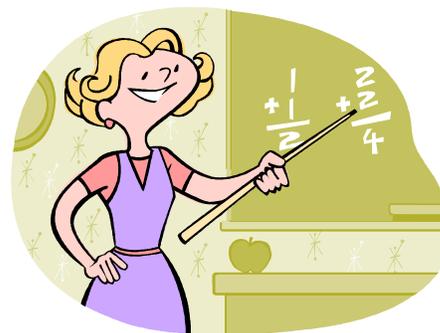
" Depuis trois ans, le manque de budget, de formation et de personnel ont créé une situation où il y a beaucoup d'accidents, dit Louise Archambault, présidente du conseil d'établissement de l'Étincelle. La sécurité des enfants et de tout le personnel est compromise. "

Sa fille Julie, 10 ans, a dû être envoyée à l'hôpital parce qu'un de ses camarades l'avait mordue. " Quand un enfant est en crise, ça prend quasiment huit mains expérimentées pour l'empêcher de se blesser, dit Mme Archambault. On ne peut le laisser faire en espérant qu'il se calme. Ma fille, qui ne pèse même pas 50 livres, a déjà fait un gros trou dans un mur de plâtre avec son pied. "

### Perte de subvention

Depuis l'ouverture de l'Étincelle, en 2002, un équilibre précaire était maintenu. Malgré la croissance de la clientèle (passée de 68 à 100 élèves), des autistes souffrant d'un handicap intellectuel moyen à sévère, dont c'est le dernier refuge avant l'hospitalisation. Mais en juin, l'école a perdu l'aide du Programme régional d'exper-

tise multidisciplinaire en troubles graves du comportement. Grâce à une subvention d'environ 300 000 \$ par an, ce programme permettait d'intervenir avec succès auprès de la vingtaine d'élèves les plus à risque d'agression. Les demandes de reconduction du projet auprès de David Levine, président de l'Agence de santé de Montréal, que *La Presse* a obtenu, n'y ont rien changé.



Découragés, une dizaine d'employés expérimentés sont partis. Il y a heureusement de bonnes nouvelles. La CSST a émis un avis de correction à la Commission scolaire de Montréal, qui a 60 jours " pour soumettre un plan d'action exposant les mesures à prendre pour corriger cette situation ". Cet avis de la CSST- et les questions posées par *La Presse* ont vraisemblablement porté leurs fruits.

### Coup de théâtre: l'Agence change d'avis

Hier après-midi, l'Agence de santé de Montréal a annoncé qu'elle allait " réinstaurer le même

## UNE ÉCOLE POUR ENFANTS AUTISTES ...FIN

niveau de service à l'école de l'Étincelle " jusqu'au 30 juin. " Ça devrait commencer dans les prochaines semaines ", a dit Bertrand Caron, directeur du Regroupement des écoles spéciales à la Commission scolaire de Montréal. L'entente n'est pas encore écrite, mais ça ne saurait tarder, a-t-il assuré.

Reste à savoir pourquoi la commission scolaire a permis qu'il y ait 721 rapports d'accidents. " Ça, c'est le moindre incident qui est compté, s'est défendu M. Caron. Les accidents contre l'intégrité du personnel, qui sont marquants, nous en avons eu 161 signalés à nos bureaux. " N'est-ce pas trop? " Oui, tout à fait, tout à fait, a-t-il répondu. Un des problèmes était le manque de partenariat, notre direction générale avait relancé ce dossier de façon urgente et nous avons maintenant une réponse formelle de notre partenaire. "

Le directeur ne peut toutefois pas garantir le calme plat à l'Étincelle. " Il va toujours y avoir un risque assez élevé dans ce milieu-là, considérant la clientèle, a-t-il dit. Ce sont des jeunes imprévisibles et il y a des périodes où ils sont plus fragiles. "



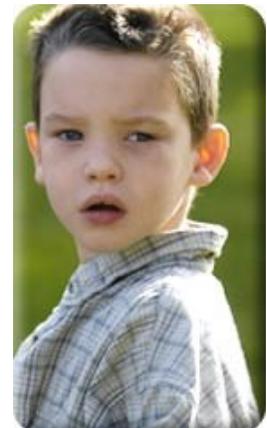
## CENTRE DE STIMULATION L'ENVOI

Vous pouvez maintenant consulter le tout nouveau site Web du centre de stimulation l'Envol au :

[www.lenvol.ca](http://www.lenvol.ca)



Un milieu de vie qui soutient les familles et repousse les limites des enfants ayant un trouble envahissant du développement.



Le site présente les ateliers de stimulation précoce, le service en loisir des jeunes de 6 à 12 ans, le service de consultation, de référence, de soutien et de formation aux parents ainsi que la matériathèque, un nouveau service de location d'activités pédagogiques et ludiques

## **PROCÉDURE POUR OBTENIR UNE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN ORDINATEUR ET DE LOGICIELS POUR VOTRE ENFANT (par Lorraine Houle, parent d'ATEDCQ)**

### LE FORMULAIRE : 2 FAÇONS DE L'OBTENIR :



1) Soit par Internet : [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)

- Sélectionner **Vous renseigner**
- Sélectionner **Autres** programmes
- Sélectionner **Programmes** d'allocation pour les besoins particuliers Secteur des jeunes
- Cliquer sur **Demande** d'allocation pour les besoins.... et vous pourrez faire imprimer le formulaire.

2) Soit par téléphone : (418) 646-6006. Vous laissez le message et on vous rappelle dans les 24 heures. On vous demandera si votre enfant répond bien aux critères selon votre orthophoniste ou ergothérapeute !

Dans les deux cas, vous aurez besoin d'un rapport et/ou d'une recommandation :

- D'une orthophoniste\* ou ergothérapeute. Si vous en avez déjà un, c'est o.k., sinon je vous suggère de tenter d'obtenir un rendez-vous avant de faire les autres démarches qui sont habituellement beaucoup plus rapides et simples.
- Du médecin
- De la direction de votre école.



Des frais sont donc à prévoir pour le rapport de l'orthophoniste et du médecin.

\*Demandez à l'orthophoniste de recommander l'achat de logiciels et de les nommer (jusqu'à \$400 ou peut-être plus c'est admis).

Donc, si vous souhaitez faire l'achat de l'ordinateur à un endroit en particulier, assurez-vous que ce soit à cet endroit que la soumission sera la plus basse.

Pour l'ordinateur avec imprimante-scanner-photo-copieur, clavier, souris, etc. : jusqu'à \$2 000.

À partir de l'envoi des documents par télécopieur, j'ai reçu l'acceptation après 3 semaines, puis le chèque. C'est l'école qui reçoit le chèque, au nom de l'enfant. Assurez-vous que votre enfant a un compte à la caisse ou la banque et que vous pouvez y faire les transactions nécessaires.

Lorsque vous avez reçu l'argent, vous disposez de 45 jours pour faire les achats accepter et retourner les factures.

Lorraine Houle, parent d'ATEDCQ



## À LA MÉMOIRE DE PETER ZWACK PAR LA FQATED



Avec le décès de Peter, le monde de l'autisme au Québec perd un de ses plus importants piliers. Peter

nous semblait en effet solide comme le roc et la nouvelle de sa maladie fulgurante a ébranlé tous ceux qui le connaissaient.

Nous perdons un homme de convictions, qui savait transmettre ses opinions pour faire avancer les connaissances, mais qui savait aussi les réviser à la lumière des nouvelles données reconnues par le monde scientifique. Il a ainsi

profité de toutes les tribunes pour faire valoir l'urgence d'intervenir de façon précoce auprès des enfants présentant un trouble envahissant du développement.

Peter a défendu avec vigueur la nécessité de développer l'expertise au Québec, tant celle reliée à l'intervention que celle reliée à la recherche des causes de l'autisme et des troubles envahissants du développement. Il s'est employé activement à changer les mentalités, à promouvoir et à faire reconnaître les droits des personnes et des familles.

Rassembleur extraordinaire, Peter laissera un grand vide, tant par la stature imposante de l'homme

que par la qualité de sa présence. Nous nous souviendrons de sa passion, de sa constante recherche de solutions, de sa ténacité dans la continuité quand il s'agissait d'améliorer la situation des personnes autistes ou présentant un trouble envahissant du développement.

À son épouse et à son fils, nos plus sincères condoléances : la notoriété publique de Peter n'en faisait pas moins un compagnon et un père attentif et affectueux, dont le ton et les propos laissaient deviner la grande sensibilité chaque fois qu'il nous parlait de son fils Jérémie.

### **L'accompagnateur.org** **Un site d'aide pour parents** **d'enfants handicapés**

L'accompagnateur est un site Internet qui a été développé par les parents d'enfants handicapés dans le but de venir en aide à d'autres parents vivant la même situation. Le site a été remis à la Fondation S.O.S. Enfants qui vient en aide aux enfants atteints de différents handicaps.

L'accompagnateur, comme son nom l'indique, est un compagnon qui vous assistera dans vos démarches avec votre enfant. Lorsque des parents vivent avec un enfant handicapé, les efforts sont déployés en vue d'aider l'enfant. Malheureusement, les parents doivent souvent faire des tonnes de recherches afin de trouver les ressources qui peuvent les aider.

Nous tenons à vous mentionner que ce site est en constante évolution et que si vous faites des recherches et que vous découvrez des ressources qui pourraient être utiles à d'autres personnes, n'hésitez pas à communiquer avec nous afin de les informer.

Par ailleurs, ce site est constitué en majeure partie de liens qui pourront vous aider dans vos démarches. Nous tenons à vous informer que nous ne pouvons valider la qualité des services ou des ressources offerts. L'accompagnateur ne se tient pas responsable des organismes en lien.

La présence d'un site en lien dans ce site ne constitue d'aucune façon une reconnaissance officielle de la part de l'accompagnateur.org. Nous espérons sincèrement que ce site saura vous accompagner dans vos démarches.

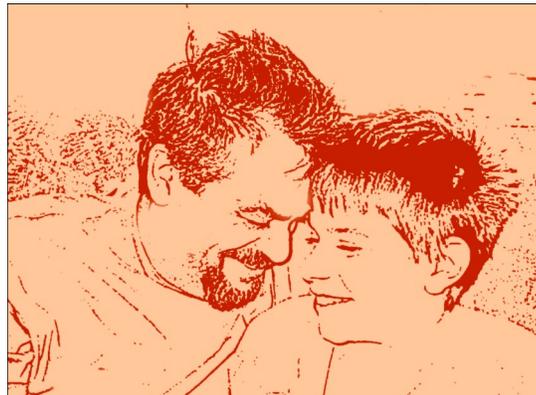
## AUTISME ET TED CENTRE DU QUÉBEC

450, rue Heriot  
Drummondville, Québec  
J2B 1B5

Téléphone : (819) 477-0881

Télécopie : (819) 477-2156

Courriel : atedcq@9bit.com



La mission d'ATEDCQ est de regrouper les personnes présentant un trouble envahissant du développement, leur famille et toutes personnes intéressées à la cause sur le territoire. Il vise aussi à promouvoir les services spécialisés et adaptés pour la personne et sa famille.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président :	François L'Étoile (parent)
Vice-présidente :	Karine Gendron (professionnelle)
Secrétaire :	Diane Allard (professionnelle)
Trésorière :	Marguerite Bourgeois (parent)
Administratrices :	Marjolaine Groulx (parent) Lorraine Houle (parent) Catherine Mailhot (professionnelle)



### LA PERMANENCE :

Danny Lauzière, coordonnateur

### PUBLICATIONS/SITE WEB

- Vous trouverez à l'adresse Internet suivante : <http://64.254.228.164:4100> le catalogue de la bibliothèque de l'OPHQ. Vous y trouverez plusieurs centaines de documents sur l'autisme et le syndrome d'Asperger dont plusieurs vidéocassettes. Cette documentation peut être consultée sur place mais le prêt à distance est aussi possible.
- Destinée aux parents d'élèves qui débutent ou débiteront le secondaire, la trousse *Vers la réussite !* Comprend les outils suivants : Un DVD avec plusieurs thématiques liées à la réussite éducative ; un guide d'animation à l'intention des familles ou des groupes de parents ; une brochure donnant des informations générales sur les activités et services en milieu scolaire ; un bottin de ressources communautaires et des sites d'intérêts sur le Web.



Vous pouvez également consulter les outils de la trousse d'accompagnement sur le site Web du projet à l'adresse suivante : [www.reussiteeducative.com](http://www.reussiteeducative.com)

- *"Petit pas deviendra grand"*: Ce guide vous invite à définir pour votre CPE un "projet collectif d'intégration", à faire l'accueil des enfants qui présentent des besoins particuliers une aventure riche et porteuse de sens pour l'ensemble de votre équipe. Les échanges et activités proposés visent l'établissement d'une base commune d'action, le renforcement des valeurs qui soutiennent l'intégration, mais aussi plus largement l'engagement et le professionnalisme.

Tous gestionnaires, éducatrices, membres du personnel et parents, sont conviés à contribuer à ce projet et à prendre conscience des responsabilités qui sont les leurs. Responsabilités quant à leurs collègues, quant aux valeurs et à la philosophie à rendre bien vivantes quant à leur propre cheminement comme personne et comme professionnelle de la petite enfance. Pour info. : (418) 842-2521, [rcpe0312@qc.aira.com](mailto:rcpe0312@qc.aira.com) ou [www.rcpeqc.org](http://www.rcpeqc.org)